

Association du Développement et de la Promotion des Droits de l'Homme(ADPDH)

***THEME : SENSIBILISATION DE LA POPULATION SUR LES EFFETS
NEFASTES DE LA VIOLENCE CONJUGALE DANS 7 HAMEAUX
D'EDEBAYE MBOUT***

RAPPORT DES ACTIVITES

ATELIER DE LANCEMENT ET DE LA FORMATION DES RELAIS

Mbout, du 05 au 07 Janvier 2018



Sommaire

N° du contrat :	3
Titre du projet :	3
Organisation responsable.....	3
Période du rapport	3
I- Résumé du projet (objectifs)	3
II - Etat de l'exécution et évaluation des actions menées.....	4
A. Information par le lancement des activités (atelier).....	4
☞ Contexte du projet :	5
☞ Déroulement du projet :	6
B. La Formation des relais :	6
II- Conclusion	7
C. ANNEXE	8

N° du contrat : Gorgol 08 14 10 17

Titre du projet : Sensibilisation de la population sur les effets néfaste de la violence conjugale

Organisation responsable : Association pour le Développement et la Promotion des Droits de l'Homme (ADPDH).

Période du rapport : Janvier 2018

I- Résumé du projet (objectifs)

La commune de M'bout est une commune agro-pastorale, composée d'environ 15 villages donc la population est une synthèse de la composante du pays. Elle est comme toutes les autres communes rurales du pays qui souffrent des problèmes de pauvreté, alphabétisation, dégradation des infrastructures éducatives et sanitaires, etc...

Vu les problèmes auxquels est confronté la commune, les populations sont victimes des pratiques traditionnelles de violences conjugales qui portent à l'intégrité des femmes dans le foyer dont l'intégrité physique, psychologique et matériel doit être préservée. Les principaux groupes cibles dans ce projet sont les femmes, les hommes et les jeunes dans les villages cibles, pour la formation, la sensibilisation sur les droits de la femme et des VC.

Le projet vise à éduquer et faire comprendre les effets néfastes des pratiques de VC dans l'ensemble des villages ciblés. La population d'Edebaye M'Bout est de 3 538 Habitants ;

Ainsi l'ensemble des bénéficiaires seront associés dans la mise en œuvre du projet afin de pouvoir atténuer les effets néfastes des violences conjugales.

Objectif du projet :

- Information des groupes cibles
- Formation des 14 relais communautaires sur les VC et les CSP
- Sensibilisation hommes et jeunes

II - Etat de l'exécution et évaluation des actions menées

Le projet est mise en œuvre a travers trois activités :

- ☞ Information
- ☞ Formation de 14 relais pour la Sensibilisation et formation sur les VC dans les hameaux.
- ☞ Sensibilisations faites à travers des causeries

A. Information par le lancement des activités (atelier)

Les activités du projet ont débuté par le lancement de l'atelier par l'ouverture officielle en présence des autorités et les leaders villageois :

Le Hakem, le wali, La représentante du MASEF, l'inspecteur de la jeunesse, l'inspecteur de l'enseignement etc.

Pour commencer la cérémonie d'ouverture, la cérémonie est animée par les femmes et les hommes, qui ont dansé au rythme du tam tam et des chants accompagnés de flute, en intégrant dans leurs chansons des paroles en hassanya et pular sur les méfaits de la violence conjugale.



Photos : *danses et chants des femmes au rythme du tam tam et flute lors de l'atelier de lancement*

Ensuite, le formateur a ouvert la cérémonie en récitant un verset coranique. Il a rappelé l'objectif de l'atelier, qui est d'informer sur les effets néfastes de la violence conjugale.

La parole est donnée au hakem, qui rappelle les droits de la femme, l'homme a des devoirs envers la femme et que la religion est contre ces pratiques. Il a insisté sur l'importance de cette sensibilisation sur la commune de Mbout en particulier d'edebay Mbout. Il a remercié l'ONG ADPDH de cette initiative qui est très importante pour la population.

Ensuite le wali a pris la parole également en rappelant les droits de la femme et le devoir du mari envers sa femme et sa famille, tout en recommandant aux relais de bien transmettre l'information lors des causeries et qu'ils peuvent compter sur leur appui tout au long du projet.

La représentante du MASEF a remercié l'assistance d'être présent massivement malgré toutes les occupations. Elle a parlé de l'importance de cette sensibilisation et a fait un brossage sur les différentes formes de violence et leurs conséquences néfastes.



Photos : *autorités à l'atelier de lancement,*

La présidente de l'ONG ADPDH, a pris la parole, après avoir salué et remercié les autorités et l'assistance. Elle a présenté le projet en parlant brièvement :

Contexte du projet :

La commune de M'bout est comme toutes les autres communes rurales du pays, qui souffrent des problèmes de pauvreté, alphabétisation, dégradation des infrastructures éducatives et sanitaires, etc...

Les populations sont victimes des pratiques traditionnelles de violences conjugales, qui portent à l'intégrité des femmes dans le foyer dont l'intégrité physique, psychologique et matériel doit être préservée.

Le projet vise à éduquer et faire comprendre les effets néfastes des pratiques de violences conjugales.

Ainsi ensemble, nous nous associerons dans la mise en œuvre du projet afin de pouvoir atténuer les effets néfastes des violences conjugales, voir même éradiquer ce fléau.

Elle a fait un aperçu des violences conjugales en insistant sur leurs conséquences au niveau de la famille, chez la femme, chez l'enfant et au niveau du territoire national.

Elle a rappelé l'importance de l'acte de mariage pour la femme et ses enfants. L'importance de la stabilité de la famille chez l'enfant.

Déroulement du projet :

Ce projet se fera à travers :

L'information des groupes cibles à travers cet atelier de lancement.

La formation de 14 relais, les relais seront formés sur les violences conjugales avec comme appui des flipshap contenant des images et des textes relatifs aux images.

La sensibilisation à travers des causeries, Les relais formés avec les flipshap vont organiser des séances de sensibilisation avec des groupes de 25 à 30 par semaine.

B. La Formation des relais :

14 relais ont été formés sur les violences conjugales en arabe et français, la formation portait (voir programme et la liste de présence à l'annexe) :

- L'importance des relais
- Contexte national des violences conjugales
- La définition de la violence conjugale,
- Les différentes formes de violence conjugale
- Conséquences des violences conjugales sur la femme, les enfants et la famille.

- Code Statut Personnel
- Structures et domaines d'interventions
- Utilisation des flipshap avec la guide d'animation (voir annexe) au verso pour les causeries.

Des questionnaires (voir annexe) sur la connaissance des violences conjugales sont distribués aux relais au début et à la fin de la formation, on a noté suite à ces questionnaires et des questions posées oralement que la connaissance des relais a évolué considérablement à la fin de la formation.

- Clôture de l'atelier de formation

III- Bilan des activités :

Les activités ont été exécutées avec réussite et succès.

L'atelier de lancement s'est bien déroulé avec la présence massive de femmes, hommes et jeunes et des autorités. Des hommes et des femmes ont réagit suite à l'exposé de la présidente sur la violence conjugale :

Les uns ont dit que la femme doit rester juste aux services de l'homme tout simplement et que les femmes ne doivent faire que les travaux ménagers ; les unes ont répliqué que les temps ont évolués que la femme peut s'occuper de sa famille et faire d'autres travaux régénératrices de revenus et cela ne peut

qu'aider la famille. Que l'homme peut aussi aider de temps en temps sur les corvées de la maison en faisant le thé par exemple après le repas que la femme a cuisiné, garder les enfants pendant que la femme fait certaines courses etc.

Il ya eu des échanges houleux entre les participants avec l'intervention d'Aminetou (membre de l'ONG ADPDH). Les participants dans l'ensemble ont réagit positivement face au sujet en insinuant que la femme ne doit pas être brutalisé quelque soit la raison.



Photos : relais durant la formation et à la fin de la formation

II- Conclusion

Après la formation des relais sur les effets néfastes des violences conjugales, une première séance de causerie a été faite à edebay Mbout. L'assistance était majoritairement féminine, deux relais ont fait la sensibilisation avec leur flipsharp. après la séance une femme a souligné quelle vivait cette violence conjugale car son mari la battait et qu'elle n'avait rien dit jusqu'à présent par peur.

Certaines ont racontés qu'il ya également des hommes qui abandonnait la femme et la menace en cas ou un homme s'approchait d'elle etc. D'autres ont dit que même en cas de violence conjugale, elles n'y pouvaient car elles ne savaient à qui s'adressaient pour régler ce problème.

Nous voyons qu'après une première séance de sensibilisation que la route est longue et la violence conjugale sous toutes ses formes est encore pratiquait belle et bien dans la commune d'edebay Mbout.

Et beaucoup de femme ne savent pas qu'il ya des lois qui punit cette pratique et des structures de recours ou elles peuvent aller.

Cette sensibilisation éveillera beaucoup de femme sur leurs droits et que faire en de violence conjugale.

III- ANNEXE

- ☞ Guide d'animation (en attaché)
- ☞ Les photos et les vidéos prises lors de l'atelier de lancement et de la formation des relais sont insérées dans la clé USB de l'ONG ADPDH.
- ☞ Questionnaire avant et après la formation(en attaché)
- ☞ Flipsharp et plaquette jointes.